

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 décembre 2015

NOTE DE PRESENTATION

**OBJET : Motion en faveur du service public local et des agents publics**

Rapporteur : Philippe Laurent

Le mouvement de réduction de la dépense publique, engagé par les pouvoirs publics, a abouti, faute de résultats probants, a finalement jeté depuis de nombreux mois un discrédit grandissant envers la fonction publique, particulièrement, la fonction publique territoriale, et les hommes et les femmes qui la composent. Des ministres, des dirigeants politiques, des institutions pourtant prestigieuses, des « instituts d'experts », des médias soumis au discours dominant enchaînent déclarations péremptoires, rapports, articles et « dossiers » qui, souvent, dénigrent les fonctionnaires, en particulier territoriaux.

La fonction publique territoriale œuvre, aux côtés et sous la direction des élus, pour un service public de proximité qui doit garantir à chacun un accès égal à l'ensemble des prestations publiques indispensables au développement d'une qualité de vie à la fois personnelle et collective.

Face à l'importance majeure de préserver une vie publique locale proche du citoyen, au cœur des réalités, capable d'apporter des réponses justes, la fonction publique territoriale subit de plein fouet, d'une part, une réduction drastique de ses finances, d'autre part, un acharnement médiatique en direction de ses agents ; le tout, dans un contexte économique et social complexe.

Les agents publics sont les acteurs essentiels de l'action publique, sous l'impulsion et la direction des exécutifs locaux. Ils agissent au quotidien, avec dévouement, pour le bien commun, pour l'intérêt général, pour le maintien des valeurs du service public : égalité de traitement, neutralité, continuité du service.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la motion en faveur du service public local et des agents publics :

**Ceci exposé,**

Les membres du conseil municipal de Sceaux affirment leur engagement pour le maintien du service public local de proximité ; ils affirment, à nouveau, leur reconnaissance pour la compétence et le travail réalisé par l'ensemble des fonctionnaires territoriaux, sans lesquels les communes ne pourraient préserver leur qualité de vie et de services et maintenir leur attractivité, sans lesquels la ville de Sceaux ne pourrait pas répondre comme elle le fait aux besoins de l'ensemble des Scéens. Ils en appellent à la responsabilité des décideurs et demandent que cessent les attaques injustifiées contre la fonction publique territoriale, et que les pouvoirs publics nationaux réaffirment à leur tour leur attachement à une fonction publique de qualité, compétente et bien formée, partageant pleinement les valeurs du service public.